

## Baromètre février 2005 du greffe du Tribunal de commerce de Paris

L'indicateur de référence de la vie économique des entreprises de la capitale

### La tendance du mois : un bilan équilibré pour les entreprises parisiennes en février 2005

**INDICATEUR QUALITE du SERVICE GREFFE pour février 2005**  
Délai d'immatriculation des entreprises au Registre du commerce : 0,97 jour

#### Tableau de bord : indicateurs clés de l'économie parisienne pour février 2005

Indicateur de variation février 2005 / février 2004	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 300 436, soit 2 106 de plus qu'en février 2004	+0,71%	
Les immatriculations d'entreprises <sup>1</sup>		-7,24%
Les immatriculations de SARL à libre capital social	+22,61%	
Les prêts bancaires accordés aux entrepreneurs	+13,37%	
L'endettement fiscal des entreprises		-3,71%
L'endettement social des entreprises		-19,67%
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires	+5,81%	

**Un bilan équilibré pour l'économie parisienne.** «En février 2005, la conjoncture économique s'est révélée relativement équilibrée pour les entreprises parisiennes. Les immatriculations au Registre du commerce se sont maintenues à un niveau satisfaisant, soit 2 729 nouvelles entreprises en février 2005 <sup>1</sup>, et celles des SARL à libre capital ont, en revanche, enregistré une hausse de 22,61% au regard de février 2004. Les jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires ont toutefois subi une légère hausse de 5,8% en février 2005, qui s'est accompagnée d'une baisse du passif cumulé et des effectifs salariés directement touchés. Cette légère augmentation ne sera significative que si elle se confirme dans les semaines qui viennent. Les autres signaux favorables à l'économie parisienne sont l'augmentation des prêts accordés aux entreprises, qui témoignent d'une confiance accrue banques/entrepreneurs, et la baisse de l'endettement fiscal et social des entreprises parisiennes en février 2005, en comparaison avec février 2004. »

**Le greffe poursuit son objectif au service des entreprises et du Tribunal de commerce.** Le greffe s'engage à améliorer la satisfaction de ses clients en termes d'accueil et de délais. Cette démarche qualité s'est concrétisée par l'obtention de la certification ISO 9001 (version 2000) en juillet 2004. En février 2005, les nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce dans un délai de 0,97 jour <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Février 2004 comptait 29 jours, ce qui explique la « baisse » enregistrée en février 2005.

<sup>2</sup> La Loi impose au greffier de contrôler juridiquement les dossiers d'immatriculation dans un délai d'un jour franc ouvrable (cet indicateur se définit ainsi : jour n+1 jusqu'à minuit).



## IMMATRICULATIONS D'ENTREPRISES : LA TENDANCE DU MOIS

**Baisse des créations : -7,24% en février 2005 par rapport à février 2004, mais de 4,45% pour les deux premiers mois de 2005**  
**488 SARL à libre capital ont été immatriculées en février 2005, soit une hausse de 22,61% par rapport à février 2004**

2 729 nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce en février 2005, soit une baisse de 7,24% par rapport à février 2004. Les sociétés civiles sont la forme juridique dont la création subit la plus forte baisse au regard de février 2004, soit -11,33%. Viennent ensuite les commerçants, -10,81%, puis les sociétés commerciales, -5,93%. Cette baisse est cependant peu significative dans la mesure où février 2004 comptait 29 jours, ce qui a automatiquement entraîné davantage d'immatriculations.

Pour les deux premiers mois de 2005, le Registre du commerce enregistre 5 384 immatriculations, soit une légère diminution de 4,45% par rapport à la même période en 2004.

En février, les SARL à capital social libre<sup>3</sup> ont poursuivi leur hausse, soit 488 créations en février 2005, en augmentation de 22,61% par rapport à février 2005. Ces entreprises se sont immatriculées avec un capital de départ moyen de 2 496 €, en hausse de 23,7% par rapport à février 2004. 33,12% des dirigeants exercent une activité de conseil aux entreprises, et plus particulièrement du conseil en affaires et gestion, et 17,97% sont engagés dans le commerce. A l'instar des mois précédents, l'on constate que les SARL à libre capital soutiennent la création d'entreprises. Elles représentent désormais 32,88% des immatriculations de SARL.



## PROFIL DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS PARISIENS LA TENDANCE DU MOIS

**Rajeunissement des créateurs d'entreprises :**  
**L'âge moyen s'établit à 42,8 ans en février 2005, soit un rajeunissement de près d'un an par rapport à février 2004**

A l'instar des mois précédents, la pyramide des âges des créateurs d'entreprises poursuit son rajeunissement en février 2005, avec un gain de près d'un point par rapport à février 2004. Les femmes créatrices sont âgées de 42,7 ans en moyenne (contre 43,17 ans en février 2004), et les hommes de 43,02 ans (contre 43,92 ans en février 2004).

Les autres tendances observées sont les suivantes :

### Davantage de créateurs d'entreprises de moins de 35 ans en février 2005

- 5,88% des créateurs ont moins de 25 ans, en hausse de +0,9 point par rapport à février 2004
- 24,56% ont entre 26 et 35 ans, soit une augmentation de 0,9 point également en comparaison avec février 2004.
- Les jeunes femmes entrepreneures âgées de moins de 25 ans, et de 26 à 35 ans sont un plus nombreuses en février 2005, en hausse de 2,4 points par rapport à février 2004.

### Moins d'entrepreneurs « seniors »

- En février 2005, 16,21% des créateurs ont 56 ans et plus, soit une diminution de 1,4 point par rapport à février 2004.
- Les entrepreneurs « seniors » sont moins nombreux en février 2005, soit -2,6 points au regard de février 2004.
- Les femmes « seniors » sont en revanche un peu plus présentes chez les créateurs en février 2005. Leur nombre s'élève à 17,96%, en hausse de 1,2 points par rapport à février 2004.

<sup>3</sup> La Loi pour l'Initiative Economique du 1<sup>er</sup> août 2003 autorise la création de SARL avec un capital social libre. Précédemment, les SARL devaient se doter d'un capital social minimum de 7 500 €.

## Pyramide des âges des créateurs d'entreprises:

	2005			2004		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
Moins de 25 ans	5,88%	6,74%	5,57%	4,89%	5,49%	4,68%
Entre 26 et 35 ans	24,56%	26,35%	23,96%	23,60%	25,21%	23,11%
Entre 36 et 45 ans	30,97%	27,10%	32,42%	30,51%	29,82%	30,94%
Entre 46 et 55 ans	22,38%	21,86%	22,56%	23,26%	22,80%	23,19%
Supérieur à 56 ans	16,21%	17,96%	15,49%	17,74%	16,67%	18,08%



### RADIATIONS D'ENTREPRISES DU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS

**Baisse de 1,23% des radiations volontaires  
Mais augmentation de 13,80% des radiations d'office<sup>4</sup> par rapport à février 2004**

Avec 1 126 radiations volontaires d'entreprises du Registre du commerce en février 2005, ce poste enregistre une baisse de 1,23% par rapport à février 2004. Pour les deux premiers mois de 2005, ce chiffre s'élève à 2 027 radiations, en diminution de 3,93% par rapport à février 2004.

Venant s'ajouter à ces radiations volontaires, le greffe a procédé à 569 radiations d'office, soit une augmentation de 13,80% par rapport à février 2004, afin d'apurer le Registre du commerce des entreprises ayant cessé leur activité à Paris. Pour les deux premiers mois de l'année, 1 359 radiations d'office ont été effectuées, en hausse de 24,34% en comparaison avec la même période en 2004.

Au total, 3 386 entreprises ont été radiées durant les deux premiers mois de 2005, en augmentation de 5,71% par rapport à la même période en 2004.

Les causes de radiation les plus fréquentes sont : la cessation d'activité en raison du déménagement de l'entreprise dans un autre département, l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ou la radiation à la suite d'irrégularités constatées (entreprise ayant changé d'adresse sans régulariser sa nouvelle situation auprès du greffe) ou sur décision du Juge (non-production de pièces justificatives par exemple).



### INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES OU CREDITS BANCAIRES : LA TENDANCE DU MOIS

**Hausse des investissements des entreprises (+12,29%),  
et des prêts bancaires accordés aux entrepreneurs (+12,78%)  
en février 2005 par rapport à février 2004**

676 inscriptions de fonds de commerce et outillage ont été déposées auprès du greffe, dont 631 pour garantir des prêts bancaires, ce qui représente une hausse de 12,29% en comparaison avec février 2004. Toujours en février 2005, 45 inscriptions de garantie portant sur de l'outillage ont été enregistrées par le greffe, soit près de cinq fois plus qu'en février 2004.

<sup>4</sup> Le greffier procède à la radiation d'office des entreprises pour différents motifs, qui sont les suivants : clôture des opérations de liquidation pour les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire, radiation par ordonnance du juge-commissaire à la surveillance du Registre du commerce en raison de diverses irrégularités ...

Les nouveaux entrepreneurs de février 2005 semblent par conséquent plus enclins à investir pour acquérir un fonds de commerce, effectuer des travaux de rénovation dans un local commercial ou acheter le matériel nécessaire à l'exploitation d'une activité.

Pour les deux premiers mois de l'année 2005, les inscriptions pour garantir des prêts bancaires augmentent de 12,78% au regard de la même période en 2004, ce qui semble témoigner d'une confiance accrue entre les entrepreneurs et leur banquier.



### ENDETTEMENT FISCAL ET SOCIAL <sup>5</sup> : LA TENDANCE DE L'ANNEE 2005

**Baisse de 19,67% des inscriptions de privilèges de la Sécurité Sociale  
et de 3,71% des inscriptions de privilèges du Trésor public  
en 2005 par rapport à 2004**

**L'endettement social des entrepreneurs parisiens** enregistre une baisse pour les deux premiers mois de 2005. 3 799 inscriptions de privilèges correspondant à des cotisations sociales impayées ont été inscrites par l'Urssaf ou les caisses de retraite auprès du greffe, soit une baisse de 19,67% par rapport à la même période en 2004. En valeur, le montant cumulé de ces inscriptions s'élève à 125 664 800 €, ce qui représente une augmentation de 229,09% en comparaison avec les deux premiers mois de 2004.

**Avec 4 956 inscriptions de privilèges du Trésor public prises auprès du greffe, l'endettement fiscal des chefs d'entreprises parisiens** diminue de 3,71% en janvier-février 2005 en comparaison avec la même période en 2004. En valeur, les sommes cumulées conservées par le greffe, soit 727 879 900 €, baissent de 17,07% par rapport à la même période en 2004.



### JUGEMENTS D'OUVERTURE DE REDRESSEMENT ET DE LIQUIDATION JUDICIAIRES : TENDANCE DE FEVRIER 2005

**Hausse de 5,81% des jugements d'ouverture en février 2005,  
mais stabilité pour les deux premiers mois de 2005  
Diminution de 17,80% du passif cumulé et de 28,28% des effectifs salariés concernés  
en février 2005 en comparaison avec février 2004**

En février 2005, les juges du Tribunal de commerce de Paris ont rendu 455 décisions d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires, soit une hausse de 5,81% par rapport à février 2004. De façon plus significative cependant, l'on constate que les jugements d'ouverture n'ont augmenté que de 0,95% pour les deux premiers mois de 2005, en comparaison avec la même période en 2004.

#### ❖ **Baisse du passif cumulé déclaré au greffe : -17,80% en février 2005**

En février 2005, les entreprises défallantes ont déclaré un passif cumulé de 101 207 445 €, ce qui représente un passif moyen de 276 720 €. En données corrigées <sup>6</sup>, c'est à dire en excluant les entreprises importantes, soit 5 sociétés en février 2005, le passif s'élève à 89 381 991 €, en diminution de 17,80% par rapport à février 2004.

Au titre des deux premiers mois de 2005, le passif cumulé s'élève à 184 195 023 €, en diminution de 27,85% en comparaison avec la même période en 2004.

<sup>5</sup> Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

<sup>6</sup> Les données corrigées s'obtiennent en soustrayant les passifs déclarés et les effectifs salariés des entreprises qui entrent dans le cadre du régime « général » des procédures collectives. Ce régime englobe les entreprises qui disposent d'un chiffre d'affaires supérieur à 3 048 980 € et/ou employant au moins 50 salariés. Un régime dit « simplifié » est appliqué aux entreprises qui se situent en dessous de ces seuils.

❖ **Baisse des effectifs salariés directement concernés par les procédures collectives :  
-28,28% en février 2005**

A l'instar des mois précédents la baisse du passif s'accompagne en février d'une diminution des effectifs salariés directement touchés. 714 personnes ont été concernées par les redressements et les liquidations judiciaires du mois dernier, en diminution de 28,28% par rapport à février 2004 en données corrigées.

Les trois branches d'activité les plus touchées en février 2005 ont été les suivantes :

- Services aux entreprises : 174 emplois, soit 22,48% des effectifs totaux
- Transports : 169 emplois, soit 21,83% des effectifs
- Construction : 148 emplois, soit 19,12% des effectifs.

Pour les deux premiers mois de 2005, 1 504 salariés ont été touchés, soit une baisse de 56,06% en comparaison avec la même période en 2004.

❖ **4 décisions d'ouverture à l'encontre d'entreprises importantes en février 2005**

4 entités ont fait l'objet d'une décision d'ouverture de procédures collectives en février 2005. Elles employaient 146 salariés et avaient cumulé un passif de 11 825 454 €.

- Un jugement d'ouverture de liquidation judiciaire a été ouvert par le Tribunal à l'égard d'un groupe d'entreprises exerçant une activité de transports de marchandises. Elles ont cumulé un passif de 6 581 692 €, et employaient 114 salariés.
- Deux entreprises étaient engagées dans la publicité (3 606 640 € de dettes, et 22 salariés)
- Une entreprise commercialisait des articles de prêt à porter (1 637 122 € de dettes et 10 salariés)



**PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES : LA TENDANCE DU MOIS**

**Augmentation de 35,61% des détections d'entreprises  
potentiellement en difficulté et de 5,61% du nombre d'entretiens  
accordés par les juges de la Prévention en février 2005  
par rapport à février 2004**

En février, le greffe a détecté 278 entreprises potentiellement en difficulté, soit une hausse de 35,61% par rapport à février 2004, et de 13,86% pour les deux premiers mois de 2005 en comparaison avec la même période en 2004.

Venant compléter cette détection, les Juges du Tribunal de commerce de Paris ont accordé 207 entretiens aux chefs d'entreprises parisiens en février. Durant ces rendez-vous, dirigeants et juges font ensemble le point sur les difficultés rencontrées, et envisagent les mesures à prendre pour sauvegarder l'entreprise et les emplois. Ce poste enregistre une augmentation de 5,61% par rapport à février 2004, et de 15,89% pour les deux premiers mois de 2005, au regard de la même période en 2004.

Le Tribunal intensifie sans cesse les moyens dédiés à la Prévention des difficultés. Composée de 38 juges en 2004, la Commission de la Prévention compte désormais 40 juges en 2005, ce qui accroît l'efficacité de ce dispositif.

❖ **Hausse de 7,17% des effectifs salariés concernés par la Prévention des difficultés**

9 969 salariés étaient directement concernés par les détections à la fin du mois de février 2005, ce qui représente une augmentation de 7,17% par rapport à la même période en 2004. Ces dossiers sont en cours d'examen par les juges.

En février, les principales caractéristiques de ces entreprises potentiellement en difficulté sont les suivantes :

- 67,8% sont des SARL, 18,4% des sociétés anonymes, 2,3% des commerçants qui exercent en nom propre, 1,2% des sociétés en nom collectif et 10,4% revêtent d'autres formes juridiques
- 27,8% ont moins de 5 ans d'existence, 33,50% de 5 à 10 ans, 24,80% de 10 à 20 ans, et 14% plus de 20 ans.
- 36,1% ont un capital inférieur à 7 700 €, 25,3% de 7 700 € à 37 500 €, 19,2% de 37 500 € à 75 000 €, 5,9% de 75 000 € à 150 000 €, et 13,5% de plus de 150 000 €.

Toujours à fin février 2005, les branches d'activité les plus touchées sont :

- les prestations de services et de conseil aux entreprises, soit 29,8% des entreprises concernées
- le commerce, soit 22,7%
- l'hôtellerie et la restauration, soit 15,3%

Les indicateurs de février 2005 témoignent du succès des actions de prévention : 78% des entreprises dont le dossier est actuellement examiné par les juges poursuivent leur activité, et 22% font l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires.